



Vous êtes propriétaire d'un logement que vous habitez, ou que vous louez ?

Ce logement a plus de 15 ans ?

Vous souhaitez diminuer vos dépenses de chauffage et réduire vos consommations d'énergie ?

Sous certaines conditions, des subventions peuvent vous aider à financer vos travaux et peuvent atteindre **jusqu'à 80%** des dépenses engagées. Des professionnels vous accompagnent tout au long de votre projet. Ces spécialistes indépendants se déplacent gratuitement chez vous pour réaliser le diagnostic thermique de votre logement, élaborer avec vous votre projet de travaux, monter votre dossier de financement et suivre le bon déroulement de vos travaux. Ils vous proposeront des solutions techniques performantes et adaptées à votre habitat.

Pour savoir si vous êtes éligible au programme **Habiter Mieux**, quelques minutes suffisent pour avoir une estimation de l'aide financière qui pourrait vous être versée.

Depuis le 1er juin, les modalités de l'aide ont été revues afin de permettre à un plus grand nombre de ménages d'y accéder.

Des référents communaux sont à votre disposition pour vous informer sur ce dispositif, renseignez-vous auprès de votre mairie.

Ne laissez plus le froid s'installer chez vous !

VOUS ETES PROPRIETAIRE D'UN LOGEMENT QUI A + DE 15 ANS ?

Améliorer votre confort
tout en réduisant votre consommation d'énergie !

Aide financière + Accompagnement personnalisé

HABITER MIEUX
Une aide de l'État pour un logement économe et écologique

INVESTISSEMENT Avenir
MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ, DES FAMILLES ET DU LOGEMENT
Agence nationale de l'habitat

Guichet unique Habiter Mieux dans les Yvelines
01 30 84 30 80 ou habitermieux@yvelines.fr

Pour avoir une première estimation du montant de votre aide :

<http://www.yvelines.fr/habitermieux/>